

## À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

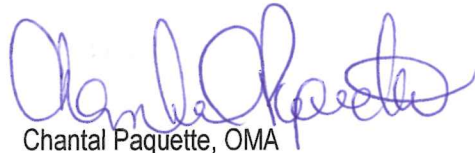
Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **9 décembre 2025**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

|   |                                  |  |
|---|----------------------------------|--|
| 1 | Adresse civique :                | 15, rue Guy-Lauzon   |
|   | Numéro de cadastre :             | 5 785 772  |
|   | Nature et effets de la demande : | <ul style="list-style-type: none"><li>• Autoriser une aire de stationnement située à 1 mètre d'une ligne latérale de terrain alors que le règlement exige qu'il soit à moins de 1.2 mètre d'une ligne latérale;</li><li>• Autoriser une aire de stationnement ayant une largeur de 6.52 mètres dans l'emprise alors que le règlement limite la largeur d'un stationnement dans l'emprise à 6 mètres.</li></ul> <p>Afin de rendre l'aire de stationnement conforme au règlement de zonage no URB-300.</p> |

Toute personne intéressée par la demande pourra se prononcer lors de cette séance.

**DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 24<sup>e</sup> jour du mois novembre 2025.**



Chantal Paquette, OMA  
Greffière et responsable de l'accès à l'information  
et protection des renseignements personnels